



## COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION

12 février 2019

**Présents :** Jean-François BIARD, Michel BILLOD LAILLET, Bruno CHAIGNON, Roger CHEVALIER, Benoit CORDIER, Robert DEMOLY, David DEREPA, Christophe FLACELIERE, Jean-Philippe GAUTHIER, Jean-Paul GIRARD, Jean-Michel GUENIN, Dominique GUYAUX, Pierre GUYOT, Florence HAULTCOEUR, Franck JACQUOT, Jean-Claude JACQUOT,

Hervé JOLIVOT, Daniel MARTIN, Joël MILLARD, Pascal ORLANDI, Eric PIHET, Jean-Paul PONCHON, Norbert PRUDON, Sophie RABINE, Marie-Christine REGNET, Laurent RIOTTE, Jacky THIBAUT, François TOSCANO, Gilles ZOPPI.

**Excusés :** Gilles BINDA, Jean-Luc COIGNON, Jean-François DUCROT, Jérôme GANNAT, Sandrine JACQUES, Jacques LAPOSTOLLE, Bernard MARY, Jérôme MOUREY, Benoit PERRIN, Denis REPERANT.

**Absent :** Eric MEZIER.

**Invité Présent :** Emilian BROE (C.T.S.)

**Invitée absente :** Stéphanie DAZY (Médecin)

**Membre à voix consultative excusé :** Loïc PHILIPPE (Délégué des coureurs)

### 1) **Accueil et émargement :**

Le Président souhaite la bienvenue à tous les membres présents, et plus particulièrement aux 4 nouveaux membres élus lors de la dernière Assemblée Générale, à savoir :

- Joël MILLARD et Jean-Paul GAUTHIER pour le collège général
- Christophe FLACELIERE pour le collège loisirs
- Jean-Paul GIRARD pour le collège des départements (au titre du C.D. 58)

Le Président rappelle les modalités de remboursement de frais (fiches de frais disponible sur le site du Comité, ou demande de reçu fiscal pour déduction d'impôts).

Il est également rappelé le fonctionnement des commissions. Les rapports de celles-ci doivent être communiqués aux membres du C.A. en amont de la réunion pour prise de connaissance. Le rapport est ensuite proposé à l'adoption lors du Conseil d'Administration.

Au nom du C.A., le Président adresse ses plus vives félicitations à :

- AC BISONNINE pour la très belle organisation des Championnats de France de cyclo-cross.
- Nos 5 médaillés et Caroline MANI pour son titre.
- Francis MOUREY pour l'ensemble de sa carrière.
- Norbert PRUDON et son équipe du V.C. Louhans pour l'organisation de l'AG.

### 2) **Approbation du compte -rendu du C.A. du 19 novembre 2018 :**

Adopté à l'unanimité des membres présents.

### 3) **Nouveau Bureau Exécutif :**

Jean- Michel GUENIN ayant fait part de son souhait de démissionner de son poste de 1<sup>er</sup> Vice-Président, et devant la nécessité constatée de réorganiser l'ensemble des vice Présidences ainsi que leurs attributions respectives, le Président propose une nouvelle composition du Bureau Exécutif.

Il s'appuie sur l'article 19 de nos statuts : " Les membres du Bureau Exécutif sont élus par le conseil d'Administration, sur proposition du Président, à la majorité des membres présents, ceux-ci représentant au moins les 2/3 des membres du C.A."

La Proposition de Bureau Exécutif est la suivante :

**Président** Gilles ZOPPI

**1<sup>er</sup> Vice -Président** Norbert PRUDON

- Suppléance du Président
- Soutien à l'antenne d'Autun
- Elaboration et suivi du calendrier
- Relation avec les Fédération affinitaires
- Responsable parc automobile et matériel technique

**Vice -Président chargé du secteur Technique et sportif** Benoit CORDIER

- Coordination des commissions du secteur technique
- Lien fonctionnel avec le C.T.S
- Suivi de l'E.T.R.
- Animation des entraîneurs

**Vice -Président chargé des Territoires** Eric PIHET

- Suivi de la convention territoriale
- Développement des équipements et des sites VTT FFC
- Relation avec les collectivités territoriales
- Relation avec les Comités Départementaux

**Vice-Présidente chargée de l'Arbitrage et de la Formation** Marie-Christine REGNET

- Formation des dirigeants, des arbitres, des motards, des bénévoles, pour la sécurité
- Arbitrage
- Réglementation
- Disciplinaire

**Vice-Président chargé du Développement des Activités** Joël MILLARD

- Développement des projets sport-santé
- Développement du cyclisme féminin
- Développement du cyclisme pour tous
- Développement d'un nouveau modèle économique

**Secrétaire Générale** Sandrine JACQUES

**Secrétaire Adjoint** Jean-Michel GUENIN

**Trésorier Général** Jean-Paul PONCHON

**Trésorier Adjoint** Bruno CHAIGNON

**Représentant du Comité Régional au C.R.O.S.** Roger CHEVALLIER

**Médecin Régional** Eric MEZIER

## Chargé de Mission

Bernard MARY

- Relations avec les pouvoirs publics pour la sécurité de nos organisations
- Soutien aux autres vice -présidents

## C.T.S. (en coordination avec le Président)

Emilian BROE

- Accès au haut niveau
- Coordination des antennes pôle espoirs
- Relations contractuelles avec Jeunesse et sports

Cette proposition de composition du Bureau Exécutif est validée par l'ensemble des membres du C.A. présents, moins deux abstentions : Hervé JOLIVOT et Franck JACQUOT

## Responsables des Commissions Régionales

Selon le même principe (sur proposition du Président et du B.E.)

- |  |                         |
|--|-------------------------|
| • Commission Route :                           | Laurent RIOTTE          |
| • Commission Piste :                           | Jean -Philippe GAUTHIER |
| • Commission Cyclo-Cross :                     | Jérôme MOUREY           |
| • Commission Cyclisme Féminin :                | Jean-François DUCROT    |
| • Commission VTT :                             | Jean-François BIARD     |
| • Commission BMX :                             | Eric PIHET              |
| • Commission Jeunes :                          | Jean-Claude JACQUOT     |
| • Commission Pass' Cyclistes et Masters :      | Gilles BINDA            |
| • Commission des Cyclosporives :               | Jacques LAPOSTOLLE      |
| • Commission Sport Handicap et Sport Adapté :  | François TOSCANO        |
| • Commission Véhicules et Matériel Technique : | François TOSCANO        |
| • Commission Médicale et Sport Santé :         | Eric MEZIER             |
| • Commission des Arbitres :                    | Marie Christine REGNET  |

Cette proposition de composition des responsables de Commission est validée par l'ensemble des membres du C.A. présents, moins deux abstentions : Hervé JOLIVOT et Franck JACQUOT

### 4) Calendrier des réunions du Bureau Exécutif et du Conseil d'Administration

Le calendrier, reçu par mail en amont de la réunion n'apporte pas de remarque particulière de la part des membres du C.A. présents.

### 5) Intervention du CTR ( Emilian BROE )

- **Campagne CRDS** : Les dossiers de demande de subventions sont partis dans les délais, et le financement 2019 devrait être sensiblement le même qu'en 2018, à l'exception du financement de 9 000 € correspondant au financement de l'investissement.  
Les demandes 2019 s'articulent autour de 5 axes : - Développement du cyclisme féminin- la Formation des bénévoles- les détectations- l'Accompagnement des sportifs de haut niveau et le développement du VTT.
- **Campagne CNDS** : Officiellement, il n'y aura pas de financement CNDS en 2019. Le CNDS doit être remplacé par l'Agence Nationale du Sport, mais aujourd'hui pas de précisions sur les axes de financement, ni sur un calendrier. Affaire à suivre.
- **Point sur les Collectifs Féminines et juniors** : Pour les Juniors, 32 garçons sont sélectionnables. Et seront retenus sur les épreuves en fonction de critères spécifiques. Les filles ont participé à un premier regroupement, ou 8 d'entre elles étaient présentes.
- **Coupe BFC cadets** : Pour la saison 2019, 5 épreuves ont été retenues, avec dans la mesure du possible de la variété dans les types d'épreuves (Circuit pour rouleurs, course aux points, circuit pour grimpeurs, etc...).
- **Retour sur le colloque de l'ETR** : Celui-ci a eu lieu le 26 janvier. Les échanges ont été fructueux. A noter une baisse du nombre de participants. Il y aura des détectations dans toutes les disciplines (Route, BMX, VTT). Une détection piste doit être programmée.

- **Services Civiques** : deux services civiques ont été recrutés pour assurer l'entretien courant des véhicules du Comité, avant leur départ et au retour des missions de l'ETR. Un sur chaque antenne de Besançon et Dijon, afin de décharger en partie François Toscano et Paul Herman, qui restent responsables respectifs du bon état des véhicules.
- **Formation Fédérale** : On termine les modules de spécialité ancienne version. A noter que le module de spécialité VTT a dû être annulé (1 seul inscrit) les diplômés nouvelle formule ont débuté avec un premier module d'accueil. Ils devraient s'enchaîner mi-avril. La formation Fédérale est désormais gérée par l'INF (Institut National de Formation)
- **Règlement des équipes Régionales** : Un article a été ajouté au règlement. Il concerne la possibilité de non sélection en équipe Régionales de coureurs privilégiant la participation à des épreuves de fédérations affinitaires, au détriment d'épreuves FFC. (*Voir règlement*)

Cette proposition est validée par l'ensemble des présents au C.A, moins une voix contre : David DEREPA.

#### 6) Etat Statistique des licences :

Comparaison entre le 30/01/2018 et le 30/01/2019

Pour l'ensemble de la France, la progression est de +1,30% toutes disciplines confondues.

Pour la BFC, la progression est de +13,20%, ce qui nous place provisoirement en première place.

5 Départements sont en avance, 3 en retard.

67/157 clubs sont en avance par rapport au 31/01/2018

25 clubs ont déjà atteint leur total de 2018.

Le nombre de licences jeunes est en progression, alors que les adultes sont en retard.

Globalement donc les chiffres sont bons, mais il faut rester prudent.

Il faut souligner le gros travail des secrétaires du Comité, et leur investissement personnel pour saisir le plus rapidement possible les licences.

#### 7) Point Financier :

Le Trésorier Général Précise qu'il est trop tôt pour présenter un rapprochement budgétaire significatif.

Le Trésorier précise que le Comité bénéficie d'une baisse conséquente de la part Assurances sur les droits d'organisation 2019, à hauteur de 12%.

Cette "bonne nouvelle" a été évoquée lors du dernier Bureau Exécutif. Ce dernier propose de faire bénéficier intégralement les clubs organisateurs de cette mesure de baisse. Un nouveau barème des droits d'organisation (toutes disciplines), intégrant cette baisse pour l'ex Bourgogne et une moindre augmentation pour l'ex Franche-Comté (harmonisation des tarifs en cours) est proposé.

(*Barème droits d'organisation en annexe*)

Cette proposition est validée à l'unanimité des membres présents.

#### 8) Point véhicules et déplacements :

Le Président donne la parole à François TOSCANO, après avoir longuement souligné le rôle important de ce dernier, dans le suivi des véhicules du Comité et l'énorme investissement personnel de François.

- Point sur le parc de véhicules :

A Besançon : 508 break – Movano – Vivaro – Trafic.

A Dijon : Skoda break- 308 break- Boxer- Tepee soit 8 véhicules.

Le Tepee de Dijon qui était considéré non réparable a été remis en état à moindre frais et fonctionne parfaitement.,

- Règles de fonctionnement :

François insiste sur le fait qu'il faut plus de rigueur de la part des utilisateurs des véhicules du Comité, au niveau du remplissage systématique des carnets de suivi, du vidage des "poubelles", etc.. Les utilisateurs doivent se montrer plus responsables. Un règlement concernant l'utilisation des véhicules, à destination des utilisateurs est en phase d'élaboration. Le Conseil d'Administration valide la mise en place d'un système d'amendes pour ceux qui ne respecteraient pas le règlement.

- Aide des services civiques :

Comme cela a été dit par le CTS, deux personnes ont été recrutées en service civique notamment pour préparer les véhicules avant chaque départ, contrôler l'état au retour et effectuer des opérations d'entretien courant. Un sera basé à Besançon sous les ordres de François TOSCANO, l'autre à Dijon sous la responsabilité de Paul HERMAN. Cette mesure devrait permettre de décharger François et Paul de certaines tâches.

- Remplacement de la 308 accidentée classée épave : François nous informe qu'il a trouvé un véhicule Peugeot 308 en excellent état, 61 000 km, au prix "négocié" de 14 400 €. Sachant que l'assurance nous rembourse 6 700 € la voiture accidentée, François demande au CA de valider cet achat. La proposition de François est validée à l'unanimité.
- Règlement concernant les déplacements longs des équipes du Comité, afin d'éviter de se retrouver dans la même situation d'accident que l'année dernière, un règlement est en cours d'élaboration sous la responsabilité de Marie Christine REGNET. D'autre part, Laurent RIOTTE étudie la mise en place d'une application permettant une évaluation du danger et proposant des solutions pour éviter les retours de compétition potentiellement dangereux. La procédure est en cours et sera bientôt finalisée, avant de faire l'objet d'une présentation officielle.

#### 9) **Validation des compte-rendu de commissions**

- Benoit Cordier nous informe que la validation des budgets de l'ETR concernant les différentes disciplines était en cours. Cette validation définitive devrait être faite sous 15 jours.
- Commission Jeunes : Cette commission s'est réunie la veille du présent CA. Bien que le rapport nous soit déjà parvenu, tous les membres du CA n'ont pu en prendre connaissance. Cette validation pourra être faite par mail. En cas de non réponse, le rapport sera considéré validé.
- Commission VTT : Des soucis techniques de compatibilité de boîtes mail font que certains Administrateurs ont reçu le compte-rendu de la Commission VTT, et d'autres, non. La commission doit faire un nouvel envoi. Dans les mêmes conditions que pour la Commission « jeunes », la validation doit être faite par retour de mail. Les responsables de la commission VTT demandent que pour les Championnats Régionaux de VTT trial qui s'avèrent être une organisation déficitaire, un forfait de droits d'organisation de 150€ soit appliqué. Cette mesure permettrait de trouver un candidat à l'organisation. Cette mesure est acceptée à l'unanimité par le CA.

#### 10) **Point et validation des dossiers en cours vus en Bureau exécutif**

##### Championnats Régionaux :

- Route élite : samedi 8 juin (Bazin Cyclisme) Chrono et route
- Interrégions Femmes : 9 juin (BAZIN Cyclisme)
- TRJC : 15 et 16 juin (VC Montbéliard)
- Cyclo-Cross : 8 décembre ( les amis de la Claudio Chiappucci ) à Arnay le Duc
- VTT XCO : 16 juin (VTT Conliège)  
TRJV ?  
Descente : 01 et 02 juin (Passe Partout Macon)  
Trial (JURA SUD) sous réserve baisse droits d'organisation
- BMX : 05 mai (AV Beaulieu Mandeure)
- Championnat de l'Avenir : 10 juin (VC Valdahon et VTT Chazot)
- **MASTERS ???**
- Interrégion Piste 29 juin (Auxerre)

##### Attribution épreuves nationales :

- Finale Coupe de France VTT trial à Belfort les 14 et 15 septembre
- Coupe du monde CC à Nommay (Janvier 2020)
- Coupe de France BMX 5 BMX Besançon) 18 et 19 mai
- Coupe de France DN1 (CC Etupes) 30 mai
- Coupe de France Juniors (SCO Dijon) 20 et 21 avril
- Coupe de France VTT Descente à Métabief 25 et 26 mai (VTT Mont d'OR)
- Coupe de France VTT Marathon : 06 octobre (VC Ornans)
- Coupe de France de Deryn 05 mai à Valentigney (CCI Nommay)
- Championnat de France VTT sport Adapté, 29 & 30/06, à Besançon

#### 11) **Questions diverses et courriers reçus**

- **Gestion des catégories en Pass'** : Le Président demande des réunions effectives de la Commission pour statuer sur les demandes de descente. D'autre part, il apparaît souhaitable d'accorder un avis favorable aux demandes de descente des plus de 50 ans, étant entendu que s'ils gagnent, les coureurs concernés remonteront.

- **Retour sur l'A.G. De Louhans** : Dans l'ensemble, les retours sur le déroulement de l'AG sont positifs. C'est moins long qu'auparavant et plus vivant. Il faut continuer dans cette voie.
- **Congrès fédéral et AG de Roubaix (22 au 24 février)** : La région sera bien représentée avec 18 personnes (5 élus lors de dernière AG Régionale, 4 membres du Conseil Fédéral, 8 représentants des Comités départementaux et un membre du Bureau Exécutif Fédéral. Une organisation du déplacement (co-voiturage est à prévoir) les délégués ont été répartis dans les différents groupes de travail.
- **Calendrier** : le calendrier est finalisé, mais malheureusement, il n'y a pas une journée sans qu'il y ait lieu de faire deux changements.  
La réunion du 1<sup>er</sup> décembre s'est déroulée normalement, mais beaucoup de clubs étaient absents. Les règles doivent être respectées (priorité au club présent à la réunion en cas de doublon). Toutes les situations difficiles ont finalement trouvé une solution. Reste un seul point à régler entre l'EC Baume les Dames et le VC Ornans qui sont sur la même date malgré de nombreuses tentatives de conciliation. **Le Conseil d'Administration, à l'unanimité des présentes demandes de ne pas autoriser la course organisée par l'EC Baume si elle reste sur cette date.**
- **Réunions des clubs** : Il faut essayer d'en faire deux par an.
- **Réunion avec les Présidents de Comité Départemental** : Le Vice -Président chargé des territoires (Eric PIHET) est chargé d'organiser prochainement cette réunion.
- **Contrat Territorial** : Normalement, cette signature, plusieurs fois reportée devrait intervenir lors du Congrès Fédéral de Roubaix. Cette signature permettra la répartition du montant global entre le Comité Régional, les Comités Départementaux, et les clubs, selon les critères définis par ce contrat.
- **Création d'un Groupe de Travail sur l'intérêt d'un système de classement / chronométrage** : Benoit Cordier doit constituer un groupe de travail avec la participation des utilisateurs potentiels des différentes disciplines pour étudier à la fois les besoins (cahier des charges) et les possibilités de réalisation (achat – location- prestataires...). Ce groupe de travail devra apporter des réponses pour le printemps 2020.
- **Freins à disques et écoles de vélo** : Comme pour tous les licenciés, les freins à disque sont désormais autorisés pour les écoles de vélo, mais il n'y a pas de règlement particulier pour les épreuves nécessitant un démontage de roues.
- **Cas de tricheries ou anomalies** : Point sur l'affaire d'usurpation de licences (MINOT / BROSSET) du 16/09. BROSSET est suspendu 2 ans par la commission nationale de discipline. Minot est en attente, car non licencié en 2018.
- **Différentes polémiques** : Suite à un article paru dans le Bien Public, au travers duquel David DEREPAIS dénonçait des droits d'organisation FFC de plus en plus élevés et prenait position en faveur de la FSGT, un droit de réponse à été accordé à Gilles ZOPPI le 03/12.  
Une polémique s'est développée concernant l'augmentation des droits d'engagements sur les réseaux sociaux. Plusieurs réponses ont été apportées (Est Républicain – Michel CALLOT sur Direct Vélo – Droit de réponse FFC sur les réseaux sociaux).  
Pseudo "Championnat d'Europe ICF " de cyclo-cross à Dijon : Cette épreuve a été annulée par l'organisateur et transformée en simple cyclo-cross FSGT, après que la FFC ait envoyé un courrier LRAR à l'organisateur avec menaces de procès.  
Signature de la convention Nationale avec la FSGT : La signature est retardée du fait de la FSGT qui revient sur certains points de rédaction et freine la mise en application de ladite convention.
- **Assemblée Générale Extraordinaire électorale du CD 58** : L'AG électorale a eu lieu le 5 janvier à AUTUN, dotant le département de la Nièvre d'un nouveau Comité Directeur, et dans la foulée d'un nouveau Président, en la personne de Jean-Paul GIRARD. Ce dernier est également le représentant du CD 58 au Conseil d'Administration du Comité régional (élection validée lors de l'AG de Louhans).

Fin de réunion à 22 heures 30

**Le Président**

**Gilles ZOPPI**

**Le secrétaire de séance**

**Jean Michel GUENIN**

# DROITS D'ORGANISATIONS 2019

## BOURGOGNE

Code épreuves	Types d'épreuves	Droit Organisation			Réduit si plusieurs épreuve	Droit d'engagement	Grille de Prix		
		droit	assur	total			Conseillé	Proposé	maxi
2.12.1	étape 1 2 3 J	746	271	<b>1017</b>	<i>pour 2 jours</i>				
2.24.2	étape 2 3 J	536	271	<b>807</b>	<i>pour 2 jours</i>				
2.25.1	étape 3 J	430	271	<b>701</b>	<i>pour 2 jours</i>				
1.12.4	1ère catégorie	373	136	<b>509</b>		8,50 €	<b>228/20</b>	459/20	1220/20
1.24.0	2ème catégorie	268	136	<b>404</b>	210 €	8,50 €	<b>228/20</b>	459/20	1220/20
1.25.0	3ème catégorie	215	136	<b>351</b>	170 €	8,50 €	<b>228/20</b>	459/20	1220/20
1.32	Juniors seuls	119	136	<b>255</b>	110 €	8,50 €	<b>152/15</b>	305/20	610/20
1.31	Cadets seuls	149	63	<b>212</b>	130 €	6,50 €			
2.31	Etape Cadets	298	127	<b>425</b>	<i>pour 2 jours</i>				
1.30	Minimes	129	63	<b>192</b>	110 €	6,50 €			
1.49	Corporatives	139	63	<b>202</b>		0 €	<b>152/15</b>	305//20	610/20
1.27	Pass Cyclisme	159	63	<b>222</b>	170	2€ à 15€*			
2.27	Etape Pass'Cyclisme	318	127	<b>445</b>	<i>pour 2 jours</i>	2€ à 15€			
1.39	Gentlemen	69	63	<b>132</b>		0 €			
1.29 C.R	Cyclo sportive	<b>forfait de 500 €</b>							
1.48	Handicap	339	63	<b>402</b>		0 €	<b>228/20</b>	459/20	1220/20
1.50	Test Chronométré	64	63	<b>127</b>		0 €			
1.33	Masters	141	63	<b>204</b>		8,50 €			
1.34	Femmes	78	63	<b>141</b>		8,50 €			
1.38	Randonnée Route	69	63	<b>132</b>		0 €			
1.45	CV Jeunes	Gratuit							
<b>CYCLO - CROSS</b>									
7.10	Toutes catégories	138	136	<b>274</b>		6,50 € à 8,50 €	<b>152/15</b>	305/20	1220/20
<b>BMX</b>									
	Promo	29	63	<b>92</b>					
6.10	Inter région	109	63	<b>172</b>		5€ à 8€			
6.11	Région	108	136	<b>244</b>		5€ à 8€			
<b>VTT</b>									
4.20	Compétition C.Countr	113	136	<b>249</b>		5€ à 8€			
	jeunes C M	24	63	<b>87</b>		gratuit			
	Rando	54	63	<b>117</b>					
5.20	Descente	8	136	<b>144</b>		cadets minimes			
	Enduro	<b>forfait 450 €</b>							
	VTT XCE	<b>forfait 150€</b>							
4.22	Trial	87	136	<b>223</b>		gratuit jeunes			
<b>PISTE</b>		40	63	<b>103</b>	<i>toutes catégories</i>	6,50€ à 8,50€			

### Abattements :

Dans le cas de plusieurs épreuves le même jour sur le même site, par le même organisateur : **reportez vous à la colonne "droits réduits"** à partir de la 2ème épreuve. (la 1ère étant la catégorie la plus élevée)

Le changement d'une épreuve ouverte aux compétiteurs en épreuve Pass'cyclisme ne donne pas lieu à exonération.

\* Le comité régional facture 2€ l'engagement pass cyclisme, et reverse le solde au club organisateur.

Le montant de l'engagement pass cyclisme est au minimum de 2€ et au maximum de 15€.

# DROITS D'ORGANISATIONS 2019

## FRANCHE-COMTE

Code des épreuves	Types d'épreuves	Droit Organisation			Droit d'engagement	Grille de Prix			
		droit	assur	total		mini	Conseillé	Proposé	maxi
1.12.4	étape 1 2 3 J	660	271	<b>931</b>					
	étape 2 3 J	520	271	<b>791</b>					
	étape 3 J	492	271	<b>763</b>					
	1ère catégorie	330	136	<b>466</b>	8,50 €	0	<b>228/20</b>	459/20	1220/20
1.24.0	2ème catégorie	260	136	<b>396</b>	8,50 €	0	<b>228/20</b>	459/20	1220/20
1.25.0	3ème catégorie	246	136	<b>382</b>	8,50 €	0	<b>228/20</b>	459/20	1220/20
1.32	Juniors seuls	149	136	<b>285</b>	8,50 €	0	<b>152/15</b>	305/20	610/20
1.31	Cadets seuls	119	63	<b>182</b>	6,50 €				
	cadets avec féminines				6,50 €				
	en ouverture de course				6,50 €				
1.30	Minimes	105	63	<b>168</b>	6,50 €				
1.49	Corporatives	120	63	<b>183</b>	8,50 €	0	<b>152/15</b>	305//20	610/20
1.27	Pass Cyclisme	138	63	<b>201</b>	2 à 15€ *	0			
1.39	Gentlemen	69	63	<b>132</b>		0			
1.29 C.R	Cyclosportive	<b>forfait de 500€</b>							
1.48	Handicap	281	63	<b>344</b>	8,50 €	0	<b>228/20</b>	459/20	1220/20
1.50	Test Chronométré	64	63	<b>127</b>		0			
1.33	Masters	167	63	<b>230</b>	8,50 €	0			
1.34	Femmes	116	63	<b>179</b>	8,50 €	0			
1.38	Randonnée Route	69	63	<b>132</b>		0			
1.45	CV Jeunes	Gratuit							
<b>CYCLO - CROSS</b>									
7.10	Toutes catégories	138	136	<b>274</b>	6,50€ à 8,50€	0	<b>152/15</b>	305/20	1220/20
<b>BMX</b>									
	Promo	29	63	<b>92</b>					
6.10	Inter région	109	63	<b>172</b>	5€ à 8€	0			
6.11	Région	108	136	<b>244</b>		0			
<b>VTT</b>									
4.20	Compétition C.Country	113	136	<b>249</b>	5€ à 8€	0			
	jeunes C M	24	63	<b>87</b>					
5.20	Descente	8	136	<b>144</b>		0			
4.29	Trial	87	136	<b>223</b>	gratuit jeunes	0			
	Enduro	<b>forfait de 450 €</b>				0			
	VTT XCE	<b>forfait 150€</b>							
4.22	Randonnée	54	63	<b>117</b>		0			
<b>PISTE</b>					6,50€ à 8,50€	0			
		64	63	<b>127</b>					

### **Abattements :**

Dans le cas de plusieurs épreuves le même jour sur le même site, par le même organisateur : **61 € d'abattement** par épreuve à partir de la 2ème épreuve. (la 1ère étant la catégorie la plus élevée)

\* Le comité régional facture 2€ l'engagement pass cyclisme, et reverse le solde au club organisateur.  
Le montant de l'engagement pass cyclisme est au minimum de 2€ et au maximum de 15€

**Réunion de la COMMISSION JEUNES du COMITE REGIONAL BFC  
le 11 Février 2019 au CREPS de DIJON à 19H**

Etaient présents :

- Luc ALMERAS - VC TOURNUS
- Pascal DEGUEURCE - VC TOURNUS
- Jean-Paul GIRARD - CCVV (Président du Comité de la NIEVRE)
- Norbert PRUDHON - VC Louhanais
- Jean-Michel DUCOTÉ - VC MONCELLIEN
- Luc REMOND - VTT LOISIRS CHALONNAIS
- Claude GRILLI - VTT LOISIRS CHALONNAIS
- William BOURIQUET - VC d'AUXERRE
- Jean PARIS - Vice Président Comité de l'YONNE
- Laurette HOSATTE - CC BELFORT et Président Comité départemental 90
- Thierry DEMOUGEOT - CC BELFORT MIOTTE
- Jean-Michel GUENIN - VC d'AUXERRE - Président Comité de l'YONNE
- Christian DOUCET - CREUSOT CYCLISME – Commission Jeunes 71
- Roger CHEVALIER - GUIDON BLETTERANOIS – Président Comité Départemental 39
- Alain BOUTONNET – Président VC MONTBELIARD
- François MONTAGNON - VC MONTBELIARD
- Jean-Claude JACQUOT - Président ROUE D'OR NOIDANS
- Emilian BROÉ CTR de BFC

Excusés :

- Sébastien VIVOT - VC VALDAHON
- Sébastien REYNIER - EC LUXEUIL

On peut saluer l'intérêt de cette commission ou tous les Comités départementaux de notre Comité régional sont représentés, soit par leur Président, soit par un ou plusieurs clubs.

**SAISON DE CYCLO-CROSS fin 2018**

Avec la mise en place d'un challenge régional, dédié au Cyclo-cross, nous pouvons affirmer que cela a été une réussite. Environ 180 participants, surtout franc-comtois, mais les bourguignons sont déjà plus nombreux qu'il y a un an.

Remise des maillots au Championnat de France qui a été un événement important pour nos jeunes qui ont été mis en lumière sur le podium !

**Retour sur la saison route et le Challenge Régional route 2018 (250 participants)**

Du tour de table, plusieurs idées fortes :

- 3 épreuves, comme en 2018, ce n'est pas assez. En faut-il beaucoup plus (7/8) ou augmenter de 1 ou 2 épreuves ? Nous optons pour proposer finalement 5 épreuves, en prenant les 4 meilleurs résultats ;

- L'importance du contenu des épreuves Jeunes, qui ne peuvent se résumer à une épreuve route pour « boucher le trou » entre 2 épreuves seniors. **3 épreuves sont estimées nécessaires** pour rendre attractives ces épreuves jeunes parmi : épreuve route, sprint, Méca Jeux, Cyclo-cross, CLM ;
- La notion d'initiation doit prendre le pas sur la compétition. En effet, ces journées consacrées aux jeunes, doivent permettre aux jeunes de prendre du plaisir avant tout. L'objectif étant de les faire progresser en diversifiant les épreuves ;

Intervention du CTR qui précise qu'il faut garder à l'esprit l'objectif premier qui est de faire progresser nos jeunes afin de pouvoir les conserver dans les rangs cadets et juniors. Trop de compétitions dans les catégories les plus jeunes peuvent lasser avec pour conclusion l'abandon du vélo à l'adolescence.

- Nous abandonnons les sélections départementales, qui avaient été instituées pour limiter le nombre de compétiteurs, mais qui s'est avéré finalement inutile. Le nombre de participants aux épreuves s'est régulé de lui-même avec l'absence de plusieurs comités. Nous revenons ainsi avec une ouverture complète et sans limite des clubs,

Les épreuves proposées à l'approbation de notre COMITE REGIONAL pour ce nouveau Challenge Route 2019, toujours sponsorisé par le CREDIT MUTUEL (28 maillots pour 750€) :

- 1er Mai – ROUE D'OR NOIDANS
- 12/05 – CREUSOT CYCLISME
- 30/05 – VC d'AUXERRE
- 15et 16 /06 – VC MONTBELIARD (Championnat régional)
- 23/06 GATEY – Guidon BLETTERANOIS

Chaque club doit préciser rapidement les épreuves proposées, qui doivent permettre de diversifier les disciplines : route, vitesse, meca-jeux, cyclo-cross et CLM par équipes

## **DEVELOPPEMENT DES ECOLES DE VELO**

Chacun a pu exprimer son ressenti quant aux difficultés rencontrées pour faire vivre une ECOLE de VELO. Cela paraît « facile » pour certains, et compliqué pour d'autres, et spécialement pour les petits clubs qui manquent de moyens,

Des échanges, il ressort que :

- Le développement n'est possible qu'avec la présence d'éducateurs formés. La formation se place donc au centre de la progression de nos jeunes et de l'intérêt qu'ils vont trouver dans ce que l'Ecole de vélo va leur proposer. Les parents pourront apprécier le travail des éducateurs, et certains pourront aussi se voir proposer des formations si on remarque une présence et un intérêt pour l'école de vélo. **L'utilisation du FOND de FORMATION** dans ses règles actuelles est critiquée. Les délais d'utilisation paraissant trop court. A faire remonter...
- La labellisation de l'ECOLE DE VELO est une vitrine incontournable. La recherche de partenaires, privés ou publics s'en trouve facilitée. Nous sommes dans un environnement concurrentiel avec d'autres disciplines. Le choix des parents peut aussi prendre en compte la reconnaissance par une fédération du savoir-faire de l'Ecole de vélo local. C'est un gage de sérieux ;

- La labellisation est aussi un travail de base pour un Club qui veut se structurer et peut représenter un Projet de développement du Club à travers les jeunes. Cela doit amener à une mobilisation des personnes qui sont prêtes à s'engager dans ces conditions ;
- L'organisation d'épreuves par les clubs est aussi un moyen de développement, En effet, en dehors des épreuves du Challenge Régional, on remarque de nombreuses épreuves sur tout notre territoire avec un calendrier fourni qui autorise localement des initiatives pour donner encore plus d'attractivité à ces épreuves ;
- De quoi ont besoin les clubs pour organiser des épreuves. La méconnaissance de la réglementation, et du contenu des épreuves apparaît un frein pour beaucoup. Nous convenons ainsi de créer un guide de nos épreuves, qui pourra faciliter les organisations. A créer dans le mois qui suit,

## **MODE DE SELECTION POUR LE TFJC**

En 2018, la sélection a été faite sur la base du résultat du Challenge Régional. Cela a pu nous priver d'éléments, et ne paraît pas la bonne solution. Il faut prendre les coureurs les plus en forme pour nous représenter. Il faut tirer les enseignements de l'échec de 2018

Une réforme profonde est à l'étude pour 2020. L'édition 2019 à SAINT-NAZAIRE du 5 au 7 juillet ne subira pas de modifications par rapport aux précédentes éditions. Seule une modification dans les équipes de CLM est envisagée.

Nous proposons ainsi au Comité Directeur un mode de sélection qui prendra en compte le résultat intermédiaire au 15 Juin (après 3 épreuves) du Challenge régional, et le résultat du Championnat Régional qui se déroulera les 15 et 16 Juin à MONTBELIARD, Le CTR validera la sélection sur cette base.

De nouveaux règlements du Challenge régional et du mode de sélection seront communiqués, dès validation de notre proposition au COMITE DIRECTEUR,

## **DIVERS**

L'utilisation des freins à disques est à présent autorisée pour toutes les catégories. Des informations reçues à ce jour par notre fédération, les jeunes pourront utiliser leur vélo équipé de freins à disques pour l'épreuve de MECA-JEUX,

Séance levée à 21h40

Jean-Claude JACQUOT

## Compte-rendu de la réunion du 6 février 2019

Personnes présentes : Daniel MARTIN, Jean-Luc COIGNON, Céline BIDEAU, Aurélien KOZMICK, Stéphane JACQUIER, Michel BENEZECH, Eric GERMAIN, Luc CHAPUIS, Benoît CORDIER.

Personnes excusées : Jean-François BIARD, Fabien BALIZET, Emilian BROE.

Début de la réunion : 19H30.

### 1. Les règlements :

Daniel MARTIN présente les règlements qui seront présentés au C.A du comité

- Règlement TRJV BFC 2019
- Règlement Coupe DH Jeunes 2019
- Règlement Coupe BFC VTT Enduro 2019
- Règlement Coupe BFC VTT XC

### Attribution des plaques pour la saison 2019:

Les clubs organisateurs veilleront à bien suivre l'ordre établi :

#### Série plaques par catégories :

De 1 à 49	Poussins
De 100 à 199	Pupilles
De 200 à 349	Benjamins
De 400 à 549	Minimes
De 600 à 749	Cadet /cadette/ Junior D
De 1000 à 1150	Junior H / Dame / Masters 3 4 5 6
De 2000 à 2150	Espoir H / sénior H / Masters 1 2

- Les numéros d'attribution des nouveaux coureurs devront être pris à la suite de la dernière plaque attribuée.
- Ne pas attribuer un second numéro à un coureur qui a déjà couru.

- Rechercher le numéro du coureur sur le listing reçu le jeudi avant la course. En cas de doute, contacter le Président du Jury.

## **2. Les stages :**

**Reconduction du collectif Cadets** pour la saison 2019 en raison du succès rencontré la saison dernière.

Les dates de stage sont les suivantes :

- 02 /03 mars Stage de détection à Besançon (évaluation des pilotes)
- 20 Avril Stage Collectif cadet Trial à Bellecin ou Beaune
- 30&31 Mai Stage Collectif cadet XC/Trial Métabief
- 15 juin Stage Collectif cadet DH Lons le Saunier
- 9&10 juillet XC et DH Besançon

### **Stage de préparation au TFJV:**

En raison du positionnement de la date de ce TFJV, la réalisation de ce stage ne sera pas possible cette année.

## **3. Budget 2019 :**

Le budget 2019 de la commission VTT 2019 est présenté par Benoît CORDIER.

## **4. QUESTIONS DIVERSES :**

- Le club de Beaucourt fait la demande à la commission VTT d'ajouter une épreuve VAE lors de la Coupe BFC du 9 juin 2019.
- Proposition de Benoît CORDIER de créer une commission de réflexion pour envisager d'acquérir des transpondeurs dans les années à venir afin d'améliorer la qualité des épreuves.

Fin de la réunion : 23 heures.

# COUPE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE VTT XC 2019

## EPREUVES

- Dimanche 10 mars : Uchizy + jeunes
- Dimanche 7 avril : Pont de Roide + jeunes
- Dimanche 14 avril : Lavans / Claude + jeunes
- Dimanche 28 avril : le Creusot + jeunes
- Dimanche 5 mai : Morbier + jeunes
- Dimanche 2 juin : Etaules +jeunes
- Dimanche 9 juin : Beaucourt + jeunes
- Dimanche 23 juin : Monceau les Mines + jeunes
- Dimanche 1 septembre : Mesvres + jeunes

## REGLEMENT

### DEFINITION :

La Coupe de Bourgogne Franche-Comté VTT XC est une organisation de la commission régionale de VTT, les organisateurs et les participants sont tenus de connaître et respecter le présent règlement.

### PARTICIPATION :

Les manches de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté VTT XC sont ouvertes aux licenciés FFC toutes catégories. L'organisateur peut ouvrir sa course aux non licenciés titulaires d'un certificat médical et d'une carte à la journée.

### CATEGORIES :

#### **Circuit type XCO avec 3 départs différents**

- |  |                     |
|--|---------------------|
| <input type="checkbox"/> Cadets / Cadettes / Juniors fille.  | (11h30)             |
| <input type="checkbox"/> Juniors / Dames / Masters 3 à 6     | (13h00)             |
| <input type="checkbox"/> Espoirs / Seniors / Masters 1 et 2. | (14h30)             |
| <input type="checkbox"/> Jeunes                              | ( à partir de 9h30) |

### CLASSEMENTS :

A l'issue de chaque manche, les points suivants seront attribués : 150, 147, 144 ....

Le classement final sera calculé sur les 8 meilleurs résultats (1 joker)  
La dernière manche aura un coefficient 1.5

En cas d'égalité, la place réalisée à la finale départagera les coureurs.

Les classements complets de l'épreuve devront parvenir au comité régional et au responsable des classements provisoires ( [daniel.martin50@wanadoo.fr](mailto:daniel.martin50@wanadoo.fr) ) au plus tard le mardi suivant l'épreuve. (Envoi effectué par l'arbitre responsable de la journée) Ils seront disponibles sur le site du comité ainsi que le classement général provisoire.

Présence obligatoire sur la finale pour recevoir son prix.

La remise des prix de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté VTT XC sera effectuée lors de la finale.

### **CIRCUIT/ SECURITE :**

Le parcours de l'épreuve de cross-country format olympique devra être long d'environ 5 km (à partir de la catégorie Cadet), et devra présenter une variété de terrains capables de mettre en valeur les qualités athlétiques et techniques des participants. Les organisateurs veilleront à faire une zone de départ pour la mise en grille en dehors du circuit.

Le temps de course du premier coureur des catégories suivantes doit se situer dans une fourchette de temps tel que :

Cadet/Cadette /Junior F 0h45 1h00

Junior Homme/ Master / Femme 1h15 1h30

Elite Homme /Master1-2 1h20 1h40

Le port d'un casque rigide, avec la jugulaire attachée, est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve.

### **PLAQUE :**

L'organisateur devra utiliser le jeu de plaques fourni par la CR VTT. Il devra aussi remplir le fichier de suivi de ces plaques.

#### **Série plaques par catégories :**

De 1 à 49	Poussins
De 100 à 199	Pupilles
De 200 à 349	Benjamins
De 400 à 549	Minimes
De 600 à 749	Cadet /cadette/ Junior D
De 1000 à 1150	Junior H / Dame / Masters 3 4 5 6
De 2000 à 2150	Espoir H / sénior H / Masters 1 2

Chaque coureur se verra attribuer un numéro et une plaque pour la saison. Il devra la présenter impérativement à chaque inscription. Une participation de 3€ sera demandée lors de la remise de cette plaque.

Une plaque vierge sera utilisée en cas d'oubli de la plaque attribuée et le numéro du coureur sera inscrit avec un gros marqueur par l'organisateur. La plaque sera obligatoire et vendue 10€.

#### **Attribution des plaques :**

Suivre l'ordre établi dans le règlement. Prendre les plaques en suivant. Ne pas attribuer un second numéro à un coureur qui a déjà couru. Rechercher le numéro du coureur sur le listing reçu le jeudi avant la course. En cas de doute, contacter le Président du Jury.

### MISE EN GRILLE :

Après appel, suivant classement général provisoire de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté XC pour les pré-inscrits. **Les inscrits sur place seront mis en fond de grille.**

#### **1<sup>er</sup> épreuve tirage au sort.**

Les coureurs de notoriété de niveau national (points UCI) seront réintégrés sur les grilles après demande auprès du président du corps arbitral lors de l'émargement du coureur s'ils sont pré-inscrits (sauf pour la 1ère manche : tirage au sort)

### Sur-classement :

Tout sur-classement dans la catégorie supérieure doit être soumis au CTS et recevoir son aval par écrit.

### DROIT D'ENGAGEMENT :

Engagement sur le site CICLEWEB (3 jours avant la course).

Les coureurs inscrits sur le listing CICLEWEB

- Montant de l'engagement 13€ (10€ pour les cadets/cadettes).(5€ minimales)

Pour l'ensemble des épreuves : **Majoration si inscription sur place le jour de la course.**

- Montant de l'engagement sur place 17€ pour les adultes, 14€ cadets, 9€ minimales

### DOTATION / GRILLES DE PRIX :

La participation des concurrents aux cérémonies protocolaires à l'issue de chaque manche est obligatoire. En cas d'absence, le compétiteur ne percevra pas son prix.

L'organisateur a libre choix de sa remise de prix.

La commission régionale VTT récompensera le classement général à l'issue de la finale.

- Scratch Hommes : espoir/senior/M1/M2 310€ sur 5 (100/80/60/40/30)*
- Scratch Hommes: junior/M3/M4/M5/M6 200€ sur 5 (70/50/40/25/15)*
- Scratch Dames : espoir/senior 240€ sur 3 (100/80/60)*
- Scratch Junior Dames: 160€ sur 3 (70/50/40)*
- Cadets /Cadettes : Recompenses Lots*



# COUPE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE VTT Enduro 2019

## EPREUVES

- Dimanche 14 avril . Mandeure VTT Single track
- Dimanche 28 Avril : BELFORT / ACT Belfort
- Dimanche 01 Septembre : GIROMAGNY / US Giromagny
- Dimanche 22 Septembre : CONLIEGE

## REGLEMENT

### 1. DEFINITION

Les épreuves d'enduro sont des compétitions d'enduro VTT qui se courent en individuel. Le but de cette compétition est de permettre aux participants de parcourir durant un jour ou deux jours, un nombre défini de descentes (spéciales) avec comme seul adversaire le chronomètre.

L'objectif est de proposer aux concurrents la possibilité de rouler sur des parcours complets alliant technique et physique (parcours avec une majorité de sections descendantes et des parties de pédalage).

Le fait de participer à la compétition implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité.

Le règlement pourra être consulté sur le site du Comité régional [www.ffc-bfc.fr](http://www.ffc-bfc.fr)

### 2. ORGANISATION, DATES, LIEUX

Ces épreuves devront être inscrites au calendrier régional Bourgogne Franche Comté FFC.  
Les droits sont fixés à 450€ par épreuve.

### 3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les épreuves sont ouvertes à tous les compétiteurs et compétitrices licenciés à la FFC.

Pour pouvoir prendre le départ, les concurrents doivent être en conformité avec les critères suivants :

- s'être acquitté des droits d'inscription
- se conformer au présent règlement
- se conformer à l'équipement obligatoire
- présenter lors du retrait des dossards les documents obligatoires
- être âgé au minimum de 15 ans (année de naissance faisant foi)

L'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription de concurrents. Dans ce cas, le concurrent se verra remboursé ses frais d'engagement et ne pourra participer à l'épreuve.

Le nombre maximum de participants sur chaque épreuve sera communiqué par chaque organisateur et sur le site du Comité régional [www.ffc-bfc.fr](http://www.ffc-bfc.fr)

#### 4. CATEGORIES

Les catégories participantes sont les suivantes :

- Dames 15 ans et plus.
- Cadets / Juniors 15 à 18 ans.
- Hommes 19 à 39 ans.
- Master 40 ans et plus.

Seule l'année de naissance est prise en compte pour l'affectation des participants dans leur catégorie.  
Il n'y a pas de catégorie matériel.

#### 5. PARCOURS / LIAISONS

Les parcours adopteront un profil spécifique (70 à 80% de descentes / 20 à 30% de sections physiques ou montantes). Ils seront matérialisés par des rubalises, des portes ou couloir de rubalises. Si le pilote sort accidentellement ou non du tracé, il devra reprendre le parcours au lieu exact de sa sortie sous peine de pénalité.

Le non-respect de l'intégralité du parcours, la prise de raccourcis ou utilisation de tout autre moyen déloyal pour obtenir un avantage à l'encontre des autres concurrents, entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'à la mise hors course du participant ; ces sanctions seront décidées par le collège des commissaires selon la gravité de l'acte.

Les concurrents devront franchir la ligne d'arrivée avec leur vélo.

#### 6. INSCRIPTIONS

Un quota de 70 places sera réservé aux coureurs régionaux.

Les inscriptions devront être effectuées au maxi avant le jeudi précédant l'épreuve. Sur place, l'inscription sera majorée.

#### 7. ANNULATION, REMBOURSEMENT

Tout engagement est ferme et définitif. Aucun remboursement ne sera effectué, sauf sur présentation d'un certificat médical. La demande doit être effectuée auprès de l'organisateur au minimum huit jours avant la course. L'organisateur sera seul juge.

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit sans que l'organisateur ne soit informé. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

#### 8. MATERIEL

Les compétiteurs sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur, des matériels qu'ils utilisent ainsi que de leur entretien. Sont autorisés à se présenter au départ de l'enduro, les pilotes équipés de VTT avec des roues de 26, 27,5 29 pouces dont les extrémités du cintre ont été préalablement bouchées.

Sur chaque épreuve, les concurrents doivent utiliser qu'un seul vélo durant toute la compétition.

## 9. EQUIPEMENT

Le port du casque à mentonnière, monobloc ou détachable homologué CE, des gants longs, des genouillères, d'une protection dorsale (CE) ou d'un sac à dos avec protection dorsale homologué CE sont obligatoires en spéciale. Il est vivement conseillé de porter des coudières.

Lors des liaisons effectuées en VTT, le port du casque à mentonnière, monobloc ou détachable, homologué CE est obligatoire. Il est vivement conseillé de porter des genouillères, gants longs, une protection dorsale (CE) ou un sac à dos avec protection dorsale homologuée CE et des coudières.

Il est interdit de transporter un second casque sur l'ensemble du parcours.

L'utilisation de caméras embarquées est autorisée. Les coureurs sont chargés d'assurer la bonne fixation des caméras sur les casques afin d'éviter tout danger. Les fixations en métal/permanentes pour attacher la caméra au casque sont interdites, ruban adhésif et velcro sont autorisés

Le port de la caméra sur le plastron est strictement interdit.

## 10. PENALITE

En fonction du non-respect des critères détaillés ci-dessous, les pilotes pourront se voir pénaliser dans les conditions suivantes :

Changement de cadre, de fourche, de bras arrière et de roues 5 minutes si le collège des arbitres est prévenu et mise hors course dans le cas contraire

Plaque de guidon ou dossard non porté 5 minutes

Non-respect du parcours balisé de 30 secondes minimum à la mise hors course

Assistance extérieure en dehors des zones prévues à cet effet (seul l'entraide entre pilote est autorisée en main d'œuvre et outils) Mise hors course

Présentation au départ sans les protections obligatoires Refus du départ

Retard au départ Refus du départ, temps de pénalité ou Mise hors course

Non-respect de l'équipement obligatoire en spéciale Mise hors course

Non port du casque en liaison Temps de pénalité à la mise hors course

## 11. CLASSEMENT

### **Classement par épreuve :**

Les résultats seront disponibles après chaque épreuve sur le site du Comité régional

### **Classement général de la coupe de Bourgogne Franche-Comté:**

Un classement provisoire sera établi après chaque journée de course. Il s'obtiendra en additionnant les points obtenus à l'issue de chaque épreuve. Pas de joker sur les épreuves 2019, le classement général s'effectuera sur les 3 résultats.

Il sera disponible après chaque épreuve sur le site du Comité régional [www.ffc-bfc.fr](http://www.ffc-bfc.fr)

Les points seront attribués suivant la grille ci-jointe :150, 147, 144...

L'arbitre de l'épreuve doit transmettre les résultats au comité régional et à la personne qui gère le classement provisoire ([fabienbalizet@gmail.com](mailto:fabienbalizet@gmail.com)) au plus tard le mardi qui suit l'épreuve

## 12. RECOMPENSES, REMISE DE PRIX

Chaque organisateur réalise sa remise de récompenses comme il le souhaite.

A l'issue de la dernière course sera effectuée la remise des prix du classement général assurée par le comité régional. Seuls les coureurs présents lors de la finale seront récompensés.

La grille de prix est la suivante

- \* *Catégorie Hommes 19 à 39 ans : 310€ sur 5 (100/80/60/40/30)*
- \* *Catégorie Dames 15ans et + : 185€ sur 3 (100/55/30)*
- \* *Catégorie Cadet/Junior 15 à 18 ans : 310€ sur 5 (100/80/60/40/30)*
- \* *Catégorie Masters 40ans et + : 150 sur 5 (46/38/30/22/14)*

# REGLEMENT TRJV / TIJV 2019

## A / GENERALITES

### 1/ Nombre d'épreuves :

Sont organisées au travers des TRJV et TIJV au minimum et dans la mesure du possible 3 ou 4 épreuves par discipline (Cross, Descente, Trial), pour les poussins-pupilles-benjamins-minimes-cadets et sur la période mars à juin-juillet.

Les épreuves seront effectuées avec le même vélo.

Calendrier :

- ° 17/03/2019 PULSION VTT (Andelot-Morvel) XC / DH
- ° 21/04/2019 VTT ORGELET (BELLECIN) XC / TR
- ° 01/05/2019 VSC BEAUNE (SAVIGNY LES BEAUNE) XC / DH
- ° 08/05/2019 EVASION VTT (CHITRY) XC / TR
- ° 19/05/2019 PASSE PARTOUT MACON (BLANOT) XC / DH
- ° 26/05/2019 VC DOLOIS (DOLE) XC / TR
- ° 10/06/2019 VTT MONT D'OR (METABIEF) XC / DH
- ° 6&7/07/2019 US GIROMAGNY (GIROMAGNY) DH/XC/TR

### 2/ Epreuves par TRJV / TIJV :

Les **TRJV** sont organisés sur une journée comprenant 2 épreuves.

Le TIJV se déroule sur 2 jours et comprend les 3 épreuves distinctes.

Il fait l'objet d'un classement scratch, et la remise des prix s'effectue à l'issue de l'épreuve, indépendamment de la qualification au TFJV.

Concernant spécifiquement la qualification au TFJV, le TIJV s'il est organisé en Bourgogne Franche-Comté, donne lieu à attribution de points aux benjamins-minimes-cadets, après que ceux-ci aient été « reclassés entre Bourguignons Franc-Comtois », selon la grille de points en vigueur (voir ci-dessous).

En cas de TIJV organisé par un autre comité régional, la commission technique régionale décide de quelle manière ce TIJV doit entrer en compte dans la qualification au TFJV.

La participation au TIJV est obligatoire pour être sélectionné au TFJV mais le joker peut être utilisé en cas de mauvais résultat.

En cas d'exæquo, le classement général du TIJV servira pour départager les concurrents.

Le déplacement des coureurs est à la charge des clubs.

### 3/ Classement scratch filles/garçons par catégorie, pour les 3 disciplines – Grille de points :

Selon la grille de points en vigueur, 150 pts au 1°, 147 au 2°, 144 au 3° ...

Points « du dernier » aux pilotes contraints à l'abandon, après avoir pris le départ de l'épreuve en question.

Les coureurs qui quittent l'épreuve ou qui ne prennent pas le départ doivent avertir le directeur de course.







### TRJV

2 descentes chronométrées, départ un pied au sol. Le meilleur des 2 temps est retenu pour le classement scratch final par catégorie.

Une descente de reconnaissance à vélo minimum obligatoire, accompagnée si possible des éducateurs (avec les équipements de protection).

### TIJV

2 descentes chronométrées, départ un pied au sol.

1 manche de placement

1 manche de classement

### 5/ Qualification TFJV 2019

L'ensemble des épreuves TRJV sont supports à la qualification des 24 pilotes de l'équipe (6 garçons – 2 filles dans les catégories benjamin-minime-cadet) au TFJV.

A l'issue de l'ensemble des TRJV et du TIJV, il est retenu pour chaque pilote :

- Les résultats en cross moins plus mauvais résultat (1 joker)
- Les résultats en DH moins plus mauvais résultat (1 joker),
- Les résultats en Trial moins plus mauvais résultat (1 joker),

### Pour la catégorie cadet/cadette

L'épreuve des **Championnats de Bourgogne Franche-Comté Cross-country** constitue une **épreuve supplémentaire aux TRJV**. Les pilotes présents marquent des points selon leur classement scratch garçons-filles (150, 147, 144...) à l'issue de la course. Un abandon lors de la course entraîne le classement à la dernière place, et l'obtention des points « du dernier ».

Les points acquis à l'issue de ce Championnat viennent s'ajouter aux points acquis sur les épreuves de TRJV.

Présence obligatoire mais le joker peut être utilisé en cas de mauvais résultat (pour la sélection au TFJV).

### 7/ Divers :

Quitter la compétition sans prévenir les arbitres, mise hors course.

### 8/ plaques cadres :

L'organisateur devra utiliser le jeu de plaques fourni par la CR VTT. Il devra aussi remplir le fichier de suivi de ces plaques.

#### Série plaques par catégories :

De 1 à 49	Poussins
De 100 à 199	Pupilles
De 200 à 349	Benjamins
De 400 à 549	Minimes
De 600 à 749	Cadets /cadettes

Chaque coureur se verra attribuer un numéro et une plaque pour la saison. Il devra la présenter impérativement à chaque inscription. Une participation de 3€ sera demandée lors de la remise de cette plaque.

Le coût de l'engagement pour les Minimes et Cadets est de 5€ (coût du reversement comité).

### **9-Stages**

**Reconduction du collectif Cadets** pour la saison 2019 en raison du succès rencontré la saison dernière. Les dates de stage sont les suivantes :

- 02 /03 mars Stage de détection à Besançon (évaluation des pilotes)
- 20 Avril Stage Collectif cadet Trial à Bellecin ou Beaune
- 30&31 Mai Stage Collectif cadet XC/Trial Métabief
- 15 juin Stage Collectif cadet DH Lons le Saunier
- 9&10 juillet XC et DH Besançon